



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 21 septembre 2020**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 34  
Nombre de procurations : 01  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 15 septembre 2020  
Date de publication : 28 septembre 2020

**Conseillers-ères présents-es :**

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

**Référence**

20.21.09.83

**Commission**

Aménagement et Urbanisme

**Objet**

Cession de terrain à Madame RIBEIRO et Monsieur MORENO-LOPEZ

**Secrétaire de séance**

Mme Amandine BORNECK

**Rapporteur**

M. Philippe JABOVISTE

**Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :**

M. Nicolas GOMET à Mme Laetitia JARROT-MERMET

Monsieur Norbert MORENO-LOPEZ et Madame Fanny RIBEIRO sont propriétaires de la parcelle de terrain cadastrée section BP n° 408 sise 21 avenue André Bouloche à DOLE.

En novembre 2019, Monsieur MORENO-LOPEZ et Madame RIBEIRO ont sollicité de la ville de Dole la possibilité d'acquérir une partie de la parcelle référencée à Dole section BP 514, afin d'agrandir leur propriété sur l'arrière.

Après étude de cette proposition, il apparaît que la partie de la parcelle sollicitée ne présente pas d'intérêt particulier pour la Collectivité. Ainsi, à l'issue de divers contacts avec Monsieur MORENO-LOPEZ et Madame RIBEIRO, les parties se sont accordées pour une cession d'un tènement foncier d'une profondeur d'environ 10 mètres dans le prolongement de leur propriété actuelle correspondant à une superficie d'environ 235 m<sup>2</sup> à parfaire par voie de géomètre, moyennant un prix de vente de 12 euros/m<sup>2</sup>.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 17 septembre 2020,  
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à Monsieur Norbert MORENO-LOPEZ et Madame Fanny RIBEIRO demeurant à Dole, 21 avenue André Bouloche, d'une partie de la parcelle cadastrée section BP n° 514p, d'une superficie d'environ 235 m<sup>2</sup>, à parfaire par voie de géomètre,
- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 12 euros/m<sup>2</sup>,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Monsieur Norbert MORENO -LOPEZ et Madame Fanny RIBEIRO - 21 avenue André Bouloche-39100 DOLE
- Maître Céline RUIZ - Étude BARTHEN RUIZ VANDEL-8 rue Joseph Thoret-39100 DOLE

Fait à Dole, le 21 septembre 2020.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



# Cession de terrains à Mme RIBEIRO et M. MORENO-LOPEZ Avenue André Boulloche

